



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 mars 2021

PRÈS DE 100 M€ D'AIDES D'URGENCE SUPPLÉMENTAIRES EN FAVEUR DE LA CULTURE

La Culture figure parmi les secteurs les plus touchés par la pandémie de Covid-19. Comme il s'y est engagé depuis le début de la crise, le Gouvernement poursuit l'accompagnement des acteurs qui subissent la fermeture des lieux culturels au public depuis le 29 octobre 2020.

A l'issue de l'entretien du Premier ministre Jean Castex et de la Ministre de la Culture Roselyne Bachelot-Narquin avec les organisations syndicales du secteur de la culture, des organismes de gestion collective et des organisations représentant les auteurs jeudi 11 mars dernier, une enveloppe globale de **52 M€** supplémentaires a été annoncée, en faveur :

- **des artistes-auteurs (22 M€)**, permettant de réalimenter en 2021 les fonds sectoriels d'urgence mis en place en 2020 afin de soutenir les populations les plus touchées qui n'ont pas accès au fonds de solidarité de l'État, en raison notamment de l'irrégularité de leurs revenus (10 M€ pour le secteur de la musique, 5 M€ pour celui du théâtre, 5 M€ pour les arts visuels, 1 M€ pour le livre et 1 M€ pour le cinéma) ;
- **des équipes artistiques en région (20 M€)**, afin d'aider, dans toutes les disciplines, les plus fragiles, de renforcer les résidences d'artistes et de préparer la reprise d'activité, mais aussi d'accompagner les jeunes diplômés qui commencent leur carrière dans des conditions particulièrement difficiles ; ces moyens exceptionnels s'ajoutent aux 30 millions d'euros déjà prévus en 2021 pour soutenir le secteur subventionné du spectacle vivant au titre du plan de relance ;
- **des intermittents qui ne peuvent bénéficier du dispositif de l'année blanche (10 M€)** ; cette mesure permet de poursuivre leur soutien dans le cadre du **Fonds d'urgence spécifique de solidarité pour les artistes et les techniciens du spectacle (Fussat)**, mis en œuvre en 2020 et dont le financement est ainsi porté en 2021 à 17 M€.

Avec ces moyens exceptionnels, le Gouvernement intensifie le **soutien à l'emploi artistique pour préserver le tissu culturel** partout en France et **favoriser la reprise rapide des activités culturelles le moment venu**.

Ces annonces complètent celles faites par la Ministre de la Culture le 18 février dernier aux responsables de festivals et les organisations professionnelles du spectacle vivant, qui portaient sur deux fonds :

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

- **la création d'un fonds d'accompagnement de 30 M€**, qui vise à soutenir l'ensemble des festivals de toutes disciplines dans l'adaptation de leur format aux contraintes sanitaires pour assurer la saison festivalière 2021. Comme en 2020, cet accompagnement sera porté et mis en œuvre à la fois par le Centre National de la Musique et par les DRAC ; la Ministre réunira à nouveau des organisateurs de festivals le 23 mars et présentera les modalités de fonctionnement de ce fonds qui entrera en vigueur le 1^{er} avril prochain.
- un fonds de **15 M€** afin de **soutenir les captations de spectacles** toutes disciplines confondues (théâtre, musique, danse et autres esthétiques) dans un contexte de fermeture prolongée des lieux culturels au public. Ce fonds permettra ainsi de favoriser la diffusion des œuvres en direction du public, de soutenir la création et l'emploi et d'accompagner la structuration économique de ce vecteur de diffusion.

Au total, ce sont **97 M€ supplémentaires** qui sont ainsi **mobilisés** par le Gouvernement en faveur de la création au plus près des territoires et de l'emploi artistique et culturel.

Alors que la pandémie de Covid-19 vient de contraindre à mettre en place de nouvelles mesures sanitaires pour faire face à la troisième vague de l'épidémie, le Gouvernement, et au premier rang la ministre de la Culture, continuera d'être aux côtés du secteur culturel aussi longtemps que nécessaire, avec pour objectif de retrouver le plus rapidement possible le chemin des lieux culturels et d'accompagner la création artistique et les acteurs qui portent haut la culture en France.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr